



Duplicata  
GREFFE DU  
TRIBUNAL DE COMMERCE  
DE LA ROCHELLE

HOTEL DE LA BOURSE  
14, RUE DU PALAIS BP 50365  
17001 LA ROCHELLE CEDEX 1  
TEL: 0 891 01 11 11  
FAX:05 46 50 55 70

## RECEPISSE DE DEPOT

CONSEILS ET JURISTES DE L'OUEST  
23 RUE DE CHANZY  
17300 ROCHEFORT SUR MER

V/REF :

N/REF : 2000 B 195 / 2011-A-986

Le Greffier du Tribunal de Commerce DE LA ROCHELLE certifie qu'il a reçu le 07/03/2011,

P.V. d'assemblée du 03/01/2011

- Changement de dénomination en celle de EXCO A2A VALLIANCE

Statuts mis à jour

Concernant la société

EXCO A2A VALLIANCE  
Société à responsabilité limitée  
23 rue Pascal  
17440 Aytré

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2011-A-986 le 07/03/2011

R.C.S. LA ROCHELLE 430 369 827 (2000 B 195)

Fait à LA ROCHELLE le 07/03/2011,

Le Greffier





EXCO A2A  
Société à responsabilité limitée au capital de 906.320 Euros  
Siège social : 23, rue Pascal - 17440 AYTRE  
RCS LA ROCHELLE B 430 369 827

-----

**ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 03 JANVIER 2011**

Le 03 Janvier 2011 à 14 heures, les associés se sont réunis en assemblée générale extraordinaire au siège social, sur convocation faite par la gérance.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Jacques PIERRIN, associé gérant.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque associé présent, au moment de son entrée en séance, tant à titre personnel que comme mandataire ; les pouvoirs des associés représentés ont été annexés à la feuille de présence.

La feuille de présence, certifiée exacte par le Président, permet de constater que les associés présents ou représentés possèdent *906 320* parts sociales sur les 906.320 ayant le droit de vote.

L'assemblée réunissant les trois quarts des parts sociales requis par la loi est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Monsieur René BENETEAU, commissaire aux comptes titulaire, régulièrement convoqué, est *absent*.

Le président met à la disposition des associés :

- un exemplaire des statuts de la société.

Il dépose également le texte des projets de résolutions qui va être soumis à l'assemblée.

*JP* *EQ* *JR* *FB*  
*G* *NR* *LL*

Le président rappelle alors l'ordre du jour :

- Rapport de la gérance
- Modification de la dénomination sociale
- Modification corrélative des statuts

Après échange de vues, le président met aux voix la résolution suivante, figurant à l'ordre du jour :

**PREMIERE RESOLUTION :**

L'assemblée générale, connaissance prise du rapport de la gérance décide de modifier la dénomination sociale de la société qui devient « EXCO A2A VALLIANCE » au lieu de « EXCO A2A », et ce à compter du 01 janvier 2011.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

**DEUXIEME RESOLUTION :**

En conséquence de la résolution qui précède, l'assemblée générale, décide de modifier l'article 2 des statuts ainsi qu'il suit :

**Article 2 - Dénomination**

La dénomination est EXCO A2A VALLIANCE

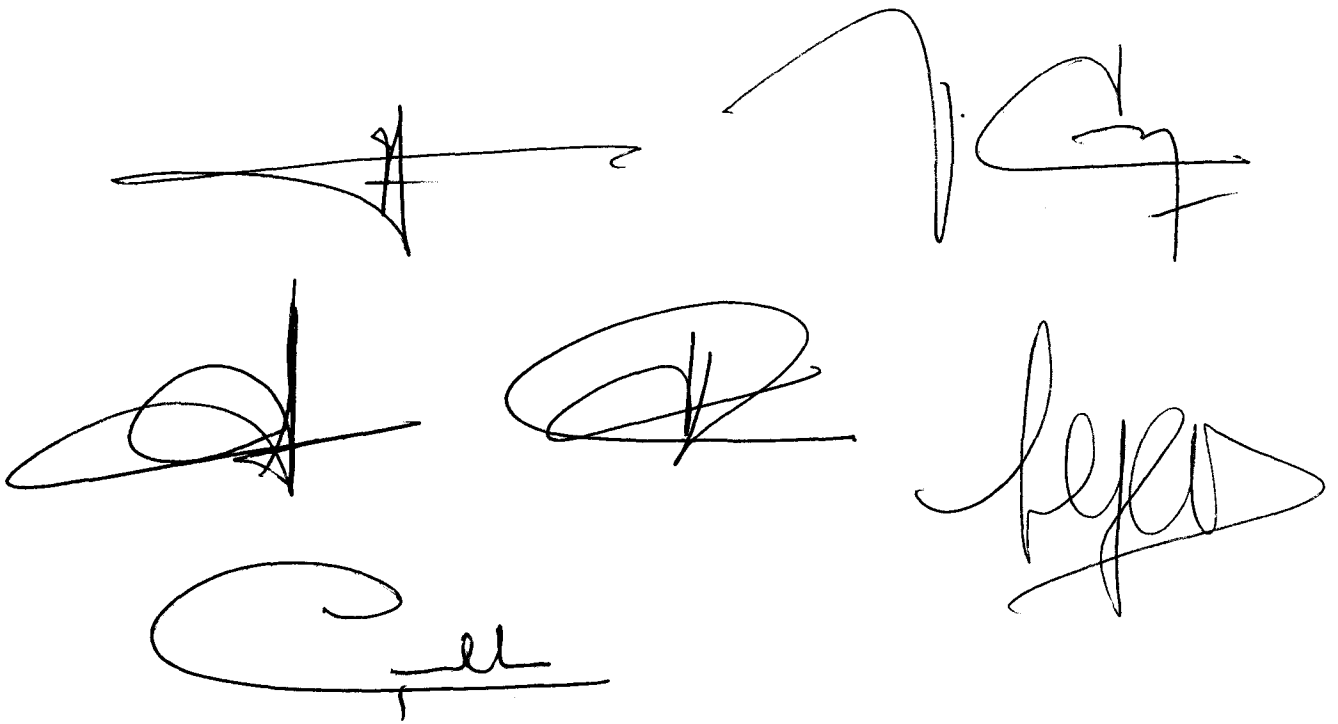
Le reste de l'article reste inchangé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Handwritten signatures: JP, M, EL, J, FO, C, E

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par les associés après lecture.



The image contains six handwritten signatures arranged in three rows. The top row has two signatures: a stylized one on the left and a more cursive one on the right. The middle row has three signatures: a stylized one on the left, a cursive one in the center, and a cursive one on the right. The bottom row has one signature on the left, which is a large, stylized cursive letter 'C' followed by a horizontal line.